

AVIS DE RECRUTEMENT PAR LA VOIE CONTRACTUELLE OUVERT AUX BÉNÉFICIAIRES DE L'OBLIGATION D'EMPLOI ANNÉE 2020

Université Côte d'Azur se situe déjà au-dessus de la moyenne nationale dans son approche du handicap et souhaite aller plus loin.

Elle s'est donnée les moyens d'agir en signant, le 1er Janvier 2018, une convention avec le FIPHFP (Fond pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique) et en menant de manière récurrente des campagnes de sensibilisation au handicap auprès de ses personnels administratifs, enseignants et enseignants chercheurs.

Notre mission de service public, nos volontés de placer l'utilisateur au cœur de nos actions, de faire preuve d'audace, d'exemplarité, de responsabilité sociétale et d'inclusion, comme notre volonté d'innover nous mènent, naturellement vers une meilleure prise en compte du handicap, dans toutes les composantes d'Université Côte d'Azur.

Il s'agit d'ouvrir nos portes aux personnels comme aux étudiants en situation de handicap, d'accompagner nos agents touchés par le handicap, de faciliter les études, comme de faire davantage du handicap un sujet de recherche et d'innovation au service d'une société plus inclusive envers les personnes à besoins spécifiques dus au handicap.

Dans le cadre de sa politique conjointe Ressources Humaines et Handicap, l'Université ouvre **5 postes au recrutement par la voie contractuelle ouverts aux personnes en situation de handicap (BOE)**.

Poste à pourvoir au sein d'UCA au titre de l'année 2020

En application de l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat et du décret n° 95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique, un recrutement de technicien de recherche et de formation est ouvert par la voie contractuelle, au titre de l'année 2020, aux Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE).

Ce recrutement est organisé par branche d'activité professionnelle (BAP).

CORPS	BAP	Intitulé	Date prévue du recrutement	Nombre d'emplois
TECH	J	Technicien·cienne en gestion administrative	01/09/2020	2

Conditions à remplir par les candidats

Les candidat·e·s doivent remplir les conditions suivantes :

- Appartenir à l'une des catégories de la liste des Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE) pour la durée totale du contrat,
- Présenter un handicap compatible avec l'emploi postulé,
- Justifier du diplôme exigé pour les candidats aux concours externes, soit un diplôme au moins de niveau 4,
- Remplir les conditions générales d'accès à la Fonction Publique (nationalité française ou d'un état membre de l'Union Européenne ou de l'Espace Economique Européen, aptitude physique, droits civiques, casier judiciaire, service national),
- Ne pas être fonctionnaire.

Nature du contrat

Un contrat est établi pour une durée d'une année à l'issue de laquelle un entretien est organisé avec un jury en vue d'apprécier l'aptitude professionnelle de l'agent·e.

Si l'agent·e est déclaré·e apte à exercer les fonctions, elle·il est titularisé·e après avis de la commission administrative paritaire compétente.

La nomination sera prononcée sous réserve de la production d'un certificat médical établi par un médecin agréé, seul habilité à constater que les pathologies ou handicaps déclarés ne sont pas incompatibles avec l'exercice des fonctions sur lesquelles la·e candidat·e a postulé. Ce certificat médical sera exigé avant la signature du contrat.

Sélection des candidat·e·s

Le président d'Université Côte d'Azur crée une commission chargée d'examiner les candidatures.

Les candidatures sont étudiées au vu du dossier et certain·e·s candidat·e·s sont sélectionné·e·s afin de s'entretenir avec la commission.

La commission se prononce en prenant notamment en compte la motivation et la capacité d'adaptation des candidat·e·s à l'emploi à pourvoir.

La commission auditionnera les candidat·e·s sélectionnés les 9 et 10 juillet 2020.

Modalités d'inscription

Le registre des inscriptions est ouvert du 05/06/2020 au 26/06/2020 inclus. L'inscription se fait par mail uniquement.

Les dossiers de candidature sont constitués :

- d'une fiche de candidature : disponible en téléchargement sur <https://www.univ-cotedazur.fr/>,
- de l'attestation de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) ou tout autre document permettant d'établir l'appartenance à l'une des catégories de BOE (le document doit être en cours de validité pour la durée totale du contrat),
- d'un CV détaillé précisant le parcours d'études et le parcours professionnel,
- d'une lettre de motivation,
- d'une copie de la pièce d'identité recto-verso,
- d'une copie du diplôme.

Les candidat·e·s sont priés d'adresser leur dossier de candidature à la Direction des Ressources Humaines d'Université Côte d'Azur :

Mail :

drh.recrutement-boe@univ-cotedazur.fr

Pour le Président d'Université Côte d'Azur
et par délégation
Le Directeur des ressources humaines

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'S. Di GIORGIO', written over a horizontal line.

Sylvain Di GIORGIO

